

PRÉDICATION DU 8 SEPTEMBRE 2024, TEMPLE DE PORT ROYAL

par Robert Philipoussi

LECTURE **JACQUES 2, 1 à 13**

1 Mes frères, ne mêlez pas de partialité à la foi de notre Seigneur glorieux, Jésus-Christ. 2 Supposons en effet qu'il entre dans votre assemblée un homme avec un anneau d'or et des habits resplendissants, et qu'il y entre aussi un pauvre avec des habits sales ; 3 si, pleins d'attention pour celui qui porte les habits resplendissants, vous lui dites : « Toi, assieds-toi ici à cette place d'honneur ! » tandis que vous dites au pauvre : « Toi, tiens-toi debout là-bas ! » ou bien : « Assieds-toi au bas de mon marchepied ! », 4 ne faites-vous pas en vous-mêmes une discrimination, et n'êtes-vous pas des juges aux raisonnements mauvais ? 5 Ecoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui sont pauvres, du point de vue du monde, pour qu'ils soient riches de foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? 6 Et vous, vous avez déshonoré le pauvre ! Pourtant, ce sont bien les riches qui vous oppriment et qui vous traînent devant les tribunaux, n'est-ce pas ? 7 N'est-ce pas eux qui calomnient le beau nom qui est invoqué sur vous ?

8 Sans doute, si vous accomplissez la loi royale, selon l'Écriture : Tu

aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien. 9 Mais si vous montrez de la partialité, vous commettez un péché, et vous êtes convaincus de transgression par la loi. 10 En effet, quiconque observe toute la loi mais trébuche sur un seul point devient entièrement coupable. 11 Car celui qui a dit : Ne commets pas d'adultère a dit aussi : Ne commets pas de meurtre. Si donc tu ne commets pas d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. 12 Parlez et agissez comme des gens qui vont être jugés d'après une loi de liberté, 13 car le jugement est sans compassion pour qui ne montre pas de compassion. La compassion triomphe du jugement.

PIANO

! Prédication *

D'abord un préambule adressé à ceux et elles qui ont participé jeudi soir dernier à l'atelier de prédication. J'avais choisi l'évangile de ce jour dans la continuation de nos séances dont le fil rouge est l'évangile de Marc. Je trouvais que c'était une bonne idée de convoquer ce texte pour ce dimanche. Mais à la réflexion, je me suis dit que ce n'était pas une bonne idée, grâce d'ailleurs à la remarque pertinente d'un des participants. Lors de cette première séance chaque personne a été invité à exprimer librement les premières perceptions qui lui venaient à l'esprit, et à les partager, avant que nous puissions entrer lors d'une

prochaine séance dans l'analyse plus fine dans l'objectif de mettre en place une prédication.

Et il y a eu profusion ! Si bien que je me suis dit que je n'allais pas du haut de cette chaire, risquer de briser un élan.

Voilà la raison pour laquelle j'ai choisi un autre texte proposé pour ce jour à savoir ce passage de la lettre de Jacques. Mais face à ce texte, j'ai décidé aujourd'hui d'employer un mode plus académique, qui ne correspond pas exactement à ma pratique des textes en prédication.

Pourquoi ? Parce que, quand je me suis simplement retrouvé devant ma propre explication simple de ce texte, que celle ci permettait à chacun, sans que j'en rajoute, de porter un regard sur la société dans laquelle il vit, si tant est qu'il admette que ce texte est majeur dans la compréhension de la morale chrétienne.

Ah, la lettre de Jacques, une lettre circulaire riche en enseignements ! Un monument de la sagesse judéo chrétienne. Le passage proposé pour aujourd'hui est centré, vous l'avez entendu, sur la question du favoritisme et sur l'importance de traiter chaque personne de façon égalitaire, sans faire de distinction basée sur la richesse ou le statut social. Je vais vous proposer un aperçu des conditions d'élaboration de ce texte, suivi de quelques remarques et analyses.

Contexte historique et conditions d'élaboration

La lettre de Jacques est souvent attribuée à Jacques, le frère de Jésus, qui était un leader de l'Église à Jérusalem. Elle pourrait avoir été écrite et premièrement diffusée dans les années cinquante ou soixante de notre ère, donc relativement tôt dans l'histoire du mouvement chrétien, qu'on appellera plus justement pour cette époque reculée, un mouvement de croyants, juifs mais qui faisaient de Jésus leur Messie. D'autres datations qui sont arrivées très tôt dans l'histoire du christianisme, renvoient cette lettre à un ou deux siècles plus tard, mais je me suis toujours demandé si décaler cette date n'était pas une façon de réduire la radicalité du propos.

Jusqu'à Luther, qui considérait vous le savez cette lettre comme une « épître de paille », parce que selon lui, elle faisait l'apologie des œuvres, Disons le, Luther a commis une totale erreur d'interprétation. Mais c'est vrai que Luther a très tôt trouvé parmi les plus riches les meilleurs de ses protecteurs. C'est toujours bien, quand on est calviniste, de toujours rester dans la « génération d'après ».

En tous les cas, à l'époque du contexte officiel de la lettre et même par la suite les communautés des croyants au Christ se constituaient principalement autour des synagogues, et il y avait une grande diversité sociale au sein de ces groupes.

Les tensions liées aux inégalités sociales étaient bien réelles, notamment entre les riches et les pauvres. Dans la société romaine et juive de l'époque, les classes sociales étaient très marquées, et il était on va dire naturel de favoriser les riches, surtout dans des contextes religieux. Jacques, dans sa lettre, réagit donc à cette réalité sociale, en appelant à un comportement que j'appellerai contre-culturel

Jacques s'adresse principalement à des juifs ayant fait le choix de reconnaître en Jésus le Messie attendu, des croyants dispersés un peu partout, comme les juifs depuis très longtemps. C'est pour cela qu'on considère qu'il s'agit bien d'une lettre circulaire . Le texte semble avoir pour but de rappeler à ces communautés éparpillées l'importance de l'égalité et de la justice sociale en tant que valeurs centrales de ce nouvel élan du messianisme juif.

Maintenant analysons le passage proposé , celui qui est sur votre feuille de culte(Jacques 2:1-13)

**** Versets 1-4 : Le favoritisme condamné ****

Jacques commence par une mise en garde très directe contre le favoritisme. Il prend un exemple concret : si, lors d'une assemblée, une

personne riche est mieux accueillie qu'une personne pauvre, cela traduit une mauvaise compréhension des enseignements profonds à la fois de l'essence de la loi juive et des paroles de Jésus. Jacques insiste sur ce point très simple : faire des distinctions entre les gens en fonction de leur statut social est incompatible avec le nouvel élan messianique.

Ce rejet du favoritisme est profondément radical dans le contexte de l'époque, car il contredit la hiérarchie sociale romaine très rigide.

Jacques serait-il un précurseur de la justice sociale, allant à l'encontre des normes établies? Son discours reflète aussi une conception du royaume de Dieu où les valeurs du monde, vous le savez, sont inversées : les pauvres, les marginalisés, sont souvent mis en avant dans les enseignements de Jésus. Quand nous entendons parfois cela le dimanche, ou autour de Noël, on a tendance à écouter mais finalement, cela n'impacte pas. Jacques lui ne le suggère pas, il le pose comme norme indiscutable

*** * Versets 5-7 : Dieu choisit a choisi les pauvres * ***

Dans ces versets, Jacques rappelle que Dieu a choisi les pauvres- et il ne s'agit pas ici des pauvres en esprit ou autre euphémisme, mais des

pauvres réels, comme quand l'évangile de Luc dit *heureux les pauvres* et ajoute plus loin « *malheur aux riches* ». Ils les ont choisis, les pauvres, pour hériter du règne de Dieu.

À quelle catégorie s'adresse-t-il dans ces églises ? Aux riches, aux pauvres ? Aux classes moyennes ? Sans doute à tout le monde.

Vous le savez, l'église institutionnelle, face à ce type d'injonctions, a très tôt fabriqué un antidote, appelé l'idéal de pauvreté, une pauvreté spirituelle, une modestie, un minimalisme de l'apparence. Peut-être s'agissait-il d'un rusé tour de passe-passe, pour ne pas se confronter à la brutalité sociale considérée comme une norme intangible, voire une volonté intangible de Dieu. Il ne s'agit pas de cela chez Jacques.

Jacques n'idéalise pas la pauvreté. Il critique les riches qui oppriment et traînent les croyants devant les tribunaux. C'est simple, direct, basique. Il met en lumière le fait que les riches, par leur pouvoir, abusent souvent de leur position, ce qui va à l'encontre de l'éthique en situation de ces nouveaux croyants, qui se concentrent sur le cœur de la Loi et ne se perdent pas en conjectures sur le reste.

Encore une fois, même si on peut voir dans ce récit apparaître une parabole – les idéaux type du riche et du pauvre traités différemment dans une assemblée, cette histoire n'est pas très riche en interprétations potentiellement différentes, au gré de l'humeur et du

temps et de son propre positionnement social. Elle est et demeure au premier degré.

Ce passage est explicitement une critique des structures de pouvoir qui exploitent les pauvres. Encore une fois, ce n'est pas seulement une critique morale, mais une réflexion sur les systèmes économiques et politiques qui maintiennent les inégalités. Jacques invite explicitement les chrétiens à questionner non seulement leurs attitudes personnelles mais aussi les systèmes sociaux injustes.

*** * Versets 8-11 : La loi royale et la loi de liberté * ***

Jacques évoque ensuite la "loi royale", qui est l'amour du prochain. Il est l'inventeur de cette qualification. Il précise que cette loi d'amour, aussi bien juive que reprise par Jésus, transcende toute autre règle et que celui qui transgresse cette loi est coupable vis à vis de toute la loi.

Radical. Même Jésus n'est pas allé jusque là et de cette façon là, sauf quand il évoque dans la partie apocalyptique du chapitre 25 de

Matthieu cette parole du fils de l'homme à la fin des temps : *40 Et le roi leur répondra: Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait*

ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères- donc en manquant d'amour - c'est à moi que vous les avez faites.

Cette insistance sur l'amour comme loi suprême, évoquée très souvent dans les textes de sagesse juives et chez certains prophètes, fait donc aussi écho aux enseignements de Jésus, qui vous le savez, résume effrontément la loi par l'amour de Dieu et du prochain.

La "loi royale" peut être donc comprise comme une réinterprétation des commandements juifs à la lumière du message de Jésus. Jacques semble ici insister sur la centralité de la miséricorde et de l'amour, qui doivent guider les croyants dans toutes leurs actions. Le fait que Jacques lie cette "loi royale" à la loi de liberté (v. 12) montre qu'il perçoit la foi chrétienne comme un chemin de libération, non pas dans un sens légaliste, mais dans un sens d'émancipation de toute forme de domination, y compris les jugements sociaux.

**** Verset 13 : La miséricorde triomphe du jugement ****

Jacques conclut ce passage en soulignant que ceux qui ne montrent pas de miséricorde seront jugés sans miséricorde. Cette phrase est particulièrement puissante, et encore une fois on ne peut plus radicale. Il est impossible de tergiverser, sauf à renoncer à faire partie de la nouvelle alliance du Christ. Cela rappelle l'histoire de l'homme riche, qui

s'en va tout triste. Mais c'est une histoire. Jacques lui ne raconte pas d'histoire.

Seule la compassion ou la miséricorde, ou le fait en grec de *ne pas* être sans pitié, triomphera du jugement. Jacques écrit dans une période qui a duré très longtemps, où dans les milieux juifs et chrétiens on croyait au jugement final. La compassion évoquée par Jacques supprime ce jugement. La question aujourd'hui, c'est que plus grand monde ne croit au jugement, c'est-à-dire à cette récapitulation survenant à la fin du temps. L'effacement de cette croyance a transformé, en grande partie, la radicalité chrétienne en moraline du quotidien, et a déplacé le cœur de la morale chrétienne axée primitivement contre l'injustice, vers d'autres territoires jamais évoqués dans les évangiles, à savoir la morale sexuelle par exemple, où sur la question d'interdire de décider de sa fin de vie, de savoir à qui appartient son propre corps, ou de qui on a le droit d'aimer. Tous les théologiens qui tentaient de remettre au cœur cette question de l'injustice sociale aujourd'hui, globalement, sont morts. Qui parle encore de la théologie de la libération, par exemple? Personne. Les Chrétiens aujourd'hui préfèrent manifester soi-disant pour tous ou critiquer des œuvres d'art. Et ces protestataires sont en général bien habillés. Seul un pape, bien esseulé, tente de faire entendre sa petite voix, sans aucun succès.

Conclusion

Le texte de Jacques 2:1-13 est très original dans le sens très clair du lien consubstantiel et irrévocable entre le commandement d'amour et la justice sociale. On peut souvent de façon très hypocrite faire dire n'importe quoi de beaucoup de textes des évangiles, jusqu'à promouvoir du côté de certaines sectes évangéliques un évangile de la richesse et de l'opulence, ou à plus couramment insister sur la pauvreté de cœur, ou sur le conseil aux riches de ne pas être trop démonstratifs.

Mais ce passage , et toute la lettre de Jacques peut être vus comme un manifeste en faveur de la justice sociale. Mais sans amour, rappelle t-il et encore de façon radicale, et en écho avec l'apôtre Paul, qu'on lui oppose souvent et à tort, ce n'est rien, et la loi de liberté ne peut pas s'appliquer.

Voilà donc pour cette explication, à vous maintenant de prendre ou de laisser, mais avant de pencher d'un côté ou de l'autre, n'hésitez pas à lire l'intégralité de cette lettre petite de petite taille (5 chapitres) au risque d'y trouver des passages encore plus radicaux.

AMEN

PIANO